

PREDICATION

Le récit de la Transfiguration est un texte à entrées multiples. Nous pouvons y lire le récit de la rencontre des grands personnages de la foi au Dieu unique. Il est tout autant permis de constater l'impossible ministère au sein d'un peuple exclusif et de la nécessaire universalité de la foi. N'oublions pas que Moïse et Elie ont témoigné de Dieu à l'extérieur de la Terre Sainte. Ultime remarque dans le but d'ouvrir encore une piste à explorer, une fois mort la terre n'a pas gardé les corps de Moïse, Elie et Jésus.

Chères amies, chers amis,

Le texte de la Transfiguration de Jésus nous emmène dans les récits de la Passion alors que notre année liturgique nous laisse encore quelques semaines avant d'y entrer. Bien entendu, nous pouvons lire ce passage en dehors d'un cycle lié à l'annonce de la mort et la résurrection de Jésus. C'est d'ailleurs ce que nous allons faire ; pour autant ces quelques versets de l'Évangile de Matthieu ne peuvent pas être déconnectés de cette réalité. Il est vrai que nous sommes suffisamment imprégnés des textes bibliques pour, nous aussi, en permanence mettre notre foi en relation avec l'événement de Pâques. Ainsi nous ne trahisons pas le texte, même si nous le plaçons hors du contexte littéraire de l'évangéliste.

Jésus rencontre Moïse et Elie. Tournons-nous vers ces deux personnages et interrogeons-nous sur leur place dans le contexte de la spiritualité du temps de Jésus ainsi que l'espace qu'ils peuvent occuper dans notre contexte contemporain. Cet exercice est d'autant plus intéressant que nous entrons dans une année fortement connotée par les enjeux électoraux et que les notions de loi et de prophétie seront très présentes.

Moïse, par excellence, incarne la libération du peuple et le don de la loi. Moïse a permis aux hébreux de quitter le pays. Liberté chèrement acquise à la fois par les esclaves à travers l'énergie consacrée à l'idée de l'émancipation et par le courage physique et mental indispensable pour se lancer dans une aventure inconnue et à haut risque ; liberté chèrement payée par le peuple oppresseur à travers les souffrances endurées et par la défaite militaire lors du passage de la Mer Rouge. En amont de la notion de loi, se trouve l'idée même de la liberté. Et avant même le concept de liberté, existe la réalité de la vie. Au moment de sortir d'Égypte, la vie des femmes et des hommes, esclaves par statut, prend tout son sens. Enfin ils se sentent vivants et libres de leur choix et non pas seulement emprisonnés dans un corps souffrant malmené par des obligations innombrables. Exister, réellement exister et ne plus seulement subir est le premier bonheur de la vie. Les hébreux découvrent la vie en traversant la mer, en laissant derrière eux une part de leur histoire ainsi que des éléments modestes de confort, tout en acceptant de payer le prix de l'incertitude et de la découverte. Ils s'ouvrent ainsi à la notion de collectivité, ils acceptent le risque de la rencontre et de la confrontation à d'autres qui leur sont semblables et ils s'imaginent un avenir commun qu'ils veulent construire. Cette démarche demande à un moment ou un autre une loi commune qui unifie le peuple autour de principes et de valeurs. Ce stade d'évolution demande un temps de maturation ainsi que la confrontation à plusieurs difficultés qui font naître la nécessité de la structuration de la société dans la mesure où elle a choisi de vivre ensemble et non pas d'éclater en groupuscules multiples. Le choix d'un destin commun demande une loi commune. Moïse sera l'homme qui recevra la loi de Dieu et la transmettra à son peuple.

La notion de loi est très intéressante à étudier. Longtemps elle faisait référence à une transcendance ce qui signifie qu'elle impliquait des dieux ou un dieu qui exigeaient le respect et la soumission à la règle. Ainsi Moïse transmet la loi de YHWH qui est le Dieu du peuple d'Israël. De nos jours, la loi est rédigée par les parlementaires et d'une certaine façon l'idée de la souveraineté du peuple qui délègue la mission législative à des élus porte à autant de contestations qu'il existe de représentations plus ou moins structurées du bien commun. Portée par Dieu ou par le peuple, l'histoire montre que la transgression de la loi reste de l'ordre de la réalité humaine. Les juges ont pour mission de la faire respecter et les prophètes sont chargés d'en signifier les limites.

Elie symbolise le prophétisme et l'idée que nous nous en faisons. Il s'oppose au roi Achab et à son épouse Jézabel qui s'est faite l'ardente missionnaire des dieux cananéens au nom de Baal. En quelque sorte Elie est l'anti-Moïse car nous imaginons mal que le roi n'a pas mis la loi de son côté. Nous touchons là à la limite de la question du droit. Il n'est pas synonyme de morale ou de bien, il est simplement et pleinement le système d'organisation de la société d'un temps sans pour autant nécessairement revêtir une valeur morale considérée durablement comme bonne. Il suffit de se tourner vers l'histoire, même récente, pour constater que le progrès d'un jour est considéré comme la matrice du déclin le lendemain et le terroriste d'un temps devient le héros du jour d'après. La particularité de Elie consiste à conserver le sens du temps long et de garder en point d'appui de sa réflexion l'idée de la transcendance du Dieu d'Israël. Il conteste le roi, il défie la loi mais garde sa fidélité vivante au principe de YHWH. Elie connaîtra l'exil, il sera banni et devra quitter son peuple et le pays auquel il est attaché. Il choisit la fidélité à Dieu et désobéit à la loi promulguée par un roi pourtant oint par ce même Dieu. Il est impensable d'imaginer le personnage Elie ne pas être victime d'un débat intérieur cruel entre les fidélités qui sont les siennes. Il existe un conflit entre l'obéissance au roi et à la loi et le respect des principes fondamentaux posés par Dieu. Qui est-il pour contester l'homme choisi par Dieu pour gouverner le peuple ? Pourtant il lui est parfaitement impossible de désobéir aux principes que Dieu lui rappelle à travers sa conscience. Le crime d'Achab est d'autant plus abominable qu'il conduit d'honnêtes sujets à se détourner de Dieu en pervertissant ses commandements sans qu'ils en soient conscients pour la majorité d'entre eux tout en obligeant les plus instruits et les plus fidèles serviteurs de YHWH à esquiver leurs obligations nationales pour conserver l'universalité du message du Dieu qui s'est révélé à eux. Malheureusement ces conflits éthiques ont perduré à travers les siècles et ne se sont pas éteints. Elie représente le fidèle qui ne transige pas avec la réalité de son temps, il est l'homme des principes absolus et de l'absence de compromis. D'une certaine manière, c'est un asocial. Toutes les générations sont au bénéfice de quelques illuminés qui défient le monde dans lequel ils vivent. Chacun d'entre nous peut conserver un recul critique grâce à quelques voix discordantes qui témoignent d'exigences indiscutables. Pour autant, nous n'avons pas tous vocation à être et à devenir l'un de ses fous qui défie le monde.

L'Écriture connaît elle-même ce conflit de fidélité. Elle attend du chrétien la soumission aux autorités et la résistance quand les valeurs fondamentales sont mises en cause. Pour les citoyens ordinaires que nous sommes, il est difficile de savoir respecter la juste mesure entre les contraires et ne pas glisser d'un nécessaire compromis à l'inacceptable compromission. D'une certaine manière, Moïse offre une loi qui organise et Elie propose une prophétie qui exige. Ces deux dimensions de manière complémentaire libèrent le croyant de ses propres pulsions en lui permettant de réguler sa vie sociale et de structurer sa pensée religieuse.

La loi libère. En proposant un cadre précis reconnu par tous, la législation permet d'organiser une vie sociale harmonieuse et de gérer les éventuels conflits de manière pacifique. Il ne s'agit plus d'accepter les pressions des plus puissants ni de profiter de manière abusive des plus faibles, il n'est plus envisageable non plus de se permettre toutes les vilenies et encore moins acceptable de succomber à toutes ses passions. L'organisation sociale et la justice veillent afin de permettre un développement structuré et cohérent de l'ensemble de la société et au profit de chacun. La loi permet de se situer devant Dieu et devant les hommes et de faire sa propre évaluation de sa

situation en sachant que toute transgression flagrante sera connue et jugée de manière équitable. Ainsi Moïse transmet au peuple une loi qui l'autorise à se reconnaître comme un collectif cohérent qui se choisit un destin commun.

La prophétie libère. Elle permet de ne pas s'enfermer dans un présent sans espérance et sans avenir. Elle cherche à donner des perspectives dynamiques et ouvre un avenir qui autorise les utopies. La prophétie tend vers un idéal qui n'est pas encore obligatoirement conceptualisé mais qui se laisse deviner et construire patiemment tout en marchant dans le monde concret illuminé par un rêve généreux. La prophétie est ce souffle divin que Dieu place en l'homme pour l'inviter à s'humaniser davantage. Elle est cet espace de lumière qui éclaire nos nuits assombries par le découragement et la résignation. Elie rappelle à Achab qu'il peut mieux faire que de sombrer dans la facilité qui englué les autres puissances régnautes des contrées voisines. Il interpelle Jézabel en lui offrant d'autres perspectives que les illusions du paganisme. Elie accepte le prix de la liberté quitte à perdre la sécurité de la loi. Il perd la protection de la société et l'interpelle en lui rappelant les fondements qu'elle a trahis. La loi ne peut pas être sa propre finalité, elle est invitée à rappeler et à renvoyer vers Dieu, autrement dit vers Celui qui ne peut pas être défini ni nommé. La loi invite à se souvenir que le Vivant reste l'aspiration indépassable et que jamais il ne peut être réduit au stade d'une idole.

Jésus rencontre la loi et la prophétie. Ensemble, toutes deux réunies transfigurent Jésus. Il ne peut pas conserver son apparence ordinaire au moment où il rencontre les deux personnages qui ont façonné le peuple hébreu. Israël est l'enfant de la législation transmise par Moïse et du prophétisme incarné par Elie. D'une certaine manière, Jésus rappelle l'exigence de ces deux réalités en les articulant de manière nouvelle. La loi offre le salut à travers le respect de la notion de justice, la prophétie offre le salut à travers le respect de la notion de l'idéal, Jésus incarne le salut promis par grâce c'est à dire sans condition. Il dépasse les exigences normatives de la justice et les sacrifices attendus par la prophétie. Le salut devient une Espérance.

Le texte de la transfiguration prend un relief particulier en cette année électorale. Aucune candidate, aucun candidat à la magistrature suprême ou à un mandat de parlementaire ne sera transfiguré, du moins je le crois, mais toutes et tous seront confrontés à l'articulation entre la gestion de la situation concrète de notre pays et l'avenir vers lequel il est indispensable de tendre. Nous autres, électeurs, aurons à exprimer un choix. C'est le principe même de la démocratie, qui veut que le peuple élise ses dirigeants. Leur tâche consistera à répondre aux attentes exprimées en fonction des possibilités.

Autrement dit, nous autres électeurs oscillerons entre le droit et la prophétie avant que collectivement nous remettions cette charge à nos représentants. À leur tour, il leur faudra combiner l'art de la gestion du réel avec une vision mobilisatrice qui ouvre l'avenir. C'est le propre de notre démocratie que de nous offrir à un rythme régulier l'occasion d'une rencontre dans l'isolement entre la loi et la prophétie. Bien plus modeste que la rencontre que Jésus a vécue avec Moïse et Elie, nous avons un rendez-vous avec nous-mêmes qui nous pousse à unifier de manière constructive les deux pôles qui constituent notre foi. Nous bénéficions d'un privilège extraordinaire, Dieu nous accorde sa grâce tout au long de nos choix successifs.

Notre Dieu, accorde-nous ta présence dans les moments de notre vie où nous sommes appelés à harmoniser notre sens des responsabilités pour le temps présent et pour l'avenir. Amen.